

Programme de formation

Intitulé de la formation

CACES® R490

Grues de Chargement

Personnel non expérimenté / Personnel expérimenté ou en recyclage

Poste fixe, télécommande en option *

Domaine Qualité, santé et sécurité au travail Version 02/2026

Éligible CPF Non Oui

Nom du certificateur : Institut National Recherche Sécurité **Date d'enregistrement :** 18/12/2024

Code RS : 6997

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6997/>

CACES® R490 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 490 : Grue de chargement

Option télécommande

Objectifs

Objectif de la formation

- Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des grues auxiliaire de chargement avec poste fixe et télécommande en option.

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une grue de chargement.
- Réaliser les opérations d'élingage des charges en sécurité.
- Réaliser les manœuvres d'une grue de chargement en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les manœuvres d'une grue de chargement à l'aide d'une télécommande en respectant les règles de sécurité (optionnel).
- Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien en identifiant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de la grue de chargement (câbles de levage, assemblages, structure) pour en rendre compte.

Durée : Durée variable en fonction de l'expérience du candidat et de l'option avec ou sans télécommande - Cf devis

Modalité : Présentiel

Accessibilité Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.

Public concerné

- Salariés de l'entreprise utilisant une grue auxiliaire même de manière occasionnelle.

Prérequis et niveau d'entrée

- Compréhension orale du français
- Présenter sa carte d'identité pour les tests

Recommandations :

- Il est conseillé à l'employeur de s'assurer de l'aptitude médicale du stagiaire à la conduite de l'engin concerné.
- Les stagiaires utiliseront leurs EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, vêtements rétroréfléchissants, protections auditives, gants de manutention, protection auditive, casque de chantier) lors de la manipulation des engins.



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail :** fpc@campus12avenue.fr **Web :** www.campus12avenue.fr

Programme de formation



Moyens et méthodes pédagogiques

- Retour du questionnaire préalable à la conduite des engins dûment complété par l'employeur
- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle.
- Apports théoriques.
- Opérations de levage, pose et dépose
- Exercices pratiques sur plateau technique certifié avec une grue de chargement.
- Utilisation de supports audiovisuels.
- Remise d'un livret formation.



Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

- QCM + mise en situation

Barème d'évaluation :

- La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention : d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.
- La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention : d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème



Qualité et profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE



Sanction de la formation

- **Attestation individuelle d'assiduité**
- **Attestation de fin de formation et de compétence**
- Délivrance, si résultat positif, d'une autorisation de conduite préremplie à compléter par l'employeur.
- Cette formation permet au participant d'obtenir le CACES® R490 avec ou sans télécommande.
- **Notre centre CAMPUS XII est organisme testeur certifié sous le réseau CERTITEST. Responsable pédagogique Mr Philippe VALAT.**
- **Taux de réussite R 490 toutes catégories confondues. 2021 : 100 % / 2022 : 100 % / 2023 : 97.92 % / 2024 : 100 % / 2025 : 100 %**



Contenu de formation

<p>Séquence 1 : Présentation des objectifs et étapes de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> – Vérification du respect des prérequis par le formateur en début de formation – Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels – Présentation de la formation / Modalités pratiques/ Tour de table 	<p>0H30 <i>Salle équipée d'un ensemble multimédia</i></p>
<p>Séquence 2 : Connaissances théoriques Connaissances générales</p>	<p>3h à 6H30</p>



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail :** fpc@campus12avenue.fr **Web :** www.campus12avenue.fr

Programme de formation

- Rôle et responsabilités de chacun
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques
- Technologie des grues de chargement**
 - Terminologie et caractéristiques générales (hauteurs, flèche, portée, capacité)
 - Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes et dispositifs de sécurité
 - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs
- Notions élémentaires de physique**
 - Evaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges et conditions d'équilibre
- Stabilité des grues de chargement**
 - Règles de stabilisation
 - Utilisation des courbes de charges
- Déplacement des grues de chargement sur site**
 - Règles relatives à la position de la flèche et des stabilisateurs lors des déplacements
 - Règles de signalisation sur site
 - Règles de bonne pratique en matière d'arrimage des charges
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement**
 - Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés
- Exploitation des grues de chargement**
 - Operations interdites
 - Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la grue
 - Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser
- Accessoires de levage et règles d'élingage**
 - Respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles
- Vérifications d'usage des grues de chargement**
 - Principales anomalies

Salle équipée d'un ensemble multimédia /Ressources pédagogiques

Séquence 3 : Savoir-faire pratique

- Prise de poste et vérification**
 - Utilisation des documents (notice d'instructions et VGP)
 - Mise en configuration d'exploitation (positionnement du porteur, déploiement et mise en appui des stabilisateurs, réglage de l'horizontalité, déploiement de la grue de chargement ...)
 - Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement
 - Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
 - Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers
- Conduite et manœuvres**
 - Vérifier le bon élingage d'une charge simple
 - Utiliser différents accessoires de levage : élingues, pinces, fourche à palettes ...
 - Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés
 - Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible
 - Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels
 - Communiquer par radio
 - Maitriser et rattraper le ballant d'une charge
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance**

*Durée variable en fonction de l'expérience du candidat et de l'option avec ou sans télécommande - Cf devis
Grue auxiliaire/Plateau technique/Ressources pédagogiques*



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
 N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - SIRET : 900 038 167 00012
 Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
 Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - Site de Millau : 38 boulevard de l'Ayrolle
 Tél : 05 65 77 77 00 Mail : fpc@campus12avenue.fr Web : www.campus12avenue.fr

- Replier la grue de chargement en position de transport
 - Effectuer les opérations d'entretien journalier
 - Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)**
- Enumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande (déplacement, manipulation...)
 - Vérifier les équipements de transmission
 - Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque
 - Exécuter tous les mouvements que peut effectuer la grue de chargement

Séquence 4 : Evaluation des connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des grues auxiliaire de chargement

Pour la certification CACES®, le test CACES®, élaboré à partir du référentiel de connaissances et de savoir-faire défini en annexe 2 de la recommandation, est réalisé selon les exigences :

- De la fiche d'évaluation des connaissances théoriques de l'annexe A3/1 de la recommandation,
- De la fiche d'évaluation des savoir-faire pratiques de l'annexe A3/2 de la recommandation, en se référant au barème correspondant à la catégorie de PEMP concernée. L'évaluation des connaissances pratiques doit prendre en compte l'intégralité des opérations décrites dans la fiche d'évaluation.

Durée variable en fonction de l'expérience du candidat et de l'option avec ou sans télécommande Cf devis

Salle équipée d'un ensemble multimédia / Grue auxiliaire/Plateau technique/Ressources pédagogiques

Séquence 5 : Bilan et synthèse du stage

- Bilan de la formation / Synthèse du stage
- Evaluation de satisfaction de la formation

0h30

Tour de table / Questionnaire de satisfaction

(*) Catégorie possible

- Option télécommande possible



Contact formation

Lionel DÉLÉRIS – 05 65 75 56 99 – l.deleris@campus12avenue.fr
 Anne JEANJEAN – 05 65 59 99 03 – a.jeanjean@campus12avenue.fr
 Céline LONGUET – 05 65 75 56 77 – c.longuet@campus12avenue.fr
 Chrystelle PERROT – 05 65 75 56 64 – c.perrot@campus12avenue.fr

Grands-comptes
 Secteur du Sud Aveyron
 Secteur du Nord et centre Aveyron
 Secteur Ouest Aveyron